

52 - Dénomination d'un espace public

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Depuis plusieurs années, la question se posait du choix d'un lieu, ou d'un établissement public, pour rendre un hommage appuyé au souvenir, à l'œuvre et à la personnalité de Robert SCHWINT, Maire de Besançon durant quatre mandats, de 1977 à 2001.

En accord avec la famille de M. Robert SCHWINT, il a été décidé de proposer au Conseil Municipal d'attribuer son nom au pont successivement connu sous l'appellation de «*La Passerelle*» puis de «*Pont Denfert Rochereau*».

L'ouvrage, rappelons-le, a été construit à partir de 1988 sous le deuxième mandat de Robert SCHWINT pour remplacer la vieille passerelle, ouvrage provisoire mis en place par l'Organisation Todt pendant la seconde guerre mondiale.

Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer le nom de Robert SCHWINT à l'actuel pont Denfert Rochereau.

«M. LE MAIRE : J'avais dit que je souhaitais que nous puissions un jour donner le nom d'un espace public à Robert SCHWINT qui fut le Maire de Besançon de 1977 à 2001, qui a été auparavant le Maire du Russey, ancien Député du Doubs, ancien Conseiller Général, ancien Sénateur. J'en avais parlé avec lui il y a quelques années. C'est difficile de parler de cela et je lui avais dit : «dans très très longtemps je pense qu'il faudra que le Maire de l'époque puisse donner ton nom à un équipement». Je lui ai proposé le Palais des Sports, il m'a répondu que non, il n'était pas très enclin à cela. Il a disparu, vous le savez, il y a 3 ans. J'en ai donc reparlé à son épouse, Simone SCHWINT et elle m'a dit qu'elle pensait qu'il aurait plu à Robert que ce soit un pont, en disant que c'était par rapport à son image de rassembleur, de créer un pont entre les gens. Elle m'a dit qu'il passait tous les jours sur le pont Denfert Rochereau et que ce serait peut-être une bonne idée. Donc j'ai évoqué cela en Municipalité, ça a aussi l'intérêt que le Général défenseur de Belfort est toujours bien présent dans la capitale régionale puisqu'il y a aussi l'avenue Denfert Rochereau, qu'il n'y aura pas à changer des adresses. Le pont Denfert Rochereau me semble-t-il est un bon endroit pour qu'il devienne le «Pont Robert SCHWINT», ce qui sera fait, si vous en êtes d'accord, le 14 juin à 11 h et bien sûr vous serez invités. Je crois qu'il est normal qu'à cet instant nous ayons tous ensemble une pensée pour Robert SCHWINT. On ne doit pas oublier celles et ceux qui ont disparu et j'ai souvent cette pensée pour Robert à qui, à titre personnel je dois beaucoup, comme un certain nombre ici. Il a toujours su gérer cette ville dans le sens du consensus et de l'intérêt général et je ne doute pas que vous serez unanimes pour que l'on donne son nom à ce pont qu'il avait lui-même inauguré.

M. Jacques GROSPERRIN : On s'associe bien sûr au fait que l'on puisse honorer la mémoire d'un Maire qui a été là pendant 4 mandats, qui a aussi été Conseiller Régional je crois à une certaine période. Mais je m'interroge car il est toujours difficile de débaptiser un pont, d'ailleurs certains l'appellent encore «*La Passerelle*», c'est toujours difficile. Denfert Rochereau c'était le Lion de Belfort, ce sera peut-être le lion de Besançon, en tout cas ce sera l'objet du vote de ce soir qui sera choisi mais je m'interroge parce qu'il y a toujours une symbolique sur un pont. On aurait pu choisir peut-être le pont de la République, c'était peut-être plus simple, c'est vrai qu'il y a des noms de pont prestigieux...

M. LE MAIRE : Ah non, pas pour moi !

M. Jacques GROSPERRIN : Le pont Charles de Gaulle, c'est vrai qu'il y a des noms prestigieux mais je m'interroge néanmoins parce que vous avez dit dans vos propos liminaires que vous avez demandé à Simone, son épouse. Je respecte le choix de Simone, d'ailleurs je ne me permettrais pas de le juger mais je sais que Robert SCHWINT était un féru de sport et à mon niveau je voudrais réagir par rapport à cela. Le Palais des Sports Robert SCHWINT aurait pu aussi quelque part raisonner de manière importante, la Cité des Arts Robert SCHWINT, je sais que c'est quelqu'un qui aimait beaucoup la musique, ça aurait pu être aussi quelque chose de fort parce qu'un espace de ce type-là est beaucoup plus visible qu'un pont symbolique. C'est la question que je pose, je ne m'immisce pas dans le choix de Mme SCHWINT, mais est-ce que la famille toute entière a été consultée vis-à-vis de cela ?

M. LE MAIRE : Oui ce n'est même pas le choix de Mme SCHWINT. Je vais redire -je n'ai peut-être pas été assez clair- que j'avais moi-même proposé le Palais des Sports à Robert SCHWINT et qu'il m'avait répondu de manière négative. J'ai même dit tout à l'heure qu'il était très difficile de demander à quelqu'un son sentiment par rapport à un équipement auquel on donnerait son nom. Ne me posez pas la question, je suis encore là pour quelque temps mais... oui dans une quinzaine d'années merci, je n'en doute pas. Pour l'instant on n'en est pas là. Simplement sachez que j'avais posé la question à Robert personnellement et je peux même vous dire quand, c'était lorsque nous avions accroché son portrait ici, je lui ai reposé la question. Donc j'ai trouvé que l'idée du pont était plutôt une bonne idée. Et bien entendu ses cinq enfants que je connais bien tous seront associés à la cérémonie. Sur le Palais des Sports, il m'avait dit «non, Palais des Sports Robert SCHWINT, non, la Cité des Arts, non». Alors je lui avais dit : «quoi alors ?» et il m'avait répondu : «tu verras bien».

Cela dit, est-ce qu'il y a des oppositions par rapport à ce baptême qui sera un baptême républicain ? Parce que pour aller dans le sens donné on a fait le tour des ponts, le pont de Gaulle ça paraissait compliqué, le pont Canot il y a la cité Canot qui donne son nom au quartier, le pont Battant révolte des Bousbots, le pont Bregille révolte des Bregillots. Quant au pont de la République, débaptiser le pont de la République, non. Restait donc le pont Denfert Rochereau avec l'argument fatal : de toute façon il reste la rue, même une avenue, alors ! Voilà, donc vous êtes d'accord ? Tout le monde est d'accord. Donc vous êtes tous invités le 14 juin à 11 h.

M. Philippe MOUGIN : Monsieur le Maire, au risque de passer pour un ignorant, est-ce que le tunnel sous la Citadelle porte un nom ? Parce qu'il me semble que c'était un peu «le bébé» de M. SCHWINT, que j'ai connu aussi.

M. LE MAIRE : Oui mais un tunnel, symboliquement un tunnel, les tunnels et les impasses, vous voyez... Il n'a pas de nom le tunnel !

M. Philippe MOUGIN : C'était son bébé !

M. LE MAIRE : Oui je sais bien. Mais il a fait tellement de choses à Besançon. Le tunnel non, je n'ai pas osé lui proposer quand même le tunnel, mais c'est vrai que c'était son projet, vous avez raison».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 2 juin 2014.